



CP Sceaux - Coût de l'action publique à Sceaux, une exposition pour tout comprendre
(266136 b.)

▼ TÉLÉCHARGER

les points clés

- > La ville de Sceaux présente une exposition consacrée au coût de l'action publique municipale à l'accueil de l'hôtel de ville
- > Présentée jusqu'au 10 novembre, cette exposition s'appuie sur des exemples concrets, secteur par secteur et chiffres à l'appui, pour expliquer au grand public la différence entre le tarif payé par un habitant pour un service public et le coût réel de celui-ci pour la collectivité
- > Cette exposition s'inscrit dans une démarche innovante de transparence et de pédagogie de la collectivité municipale à l'égard de ses administrés

COMPRENDRE LE VRAI COÛT DE L'ACTION PUBLIQUE À SCEAUX

Au-delà des compétences obligatoires que toute commune se doit d'assumer, l'action de la ville de Sceaux résulte d'une politique publique définie par la majorité municipale. Cette politique se traduit par de nombreux services à destination des Scéens. Culture, sport, action sociale, solidarité, petite enfance, éducation... L'objectif de l'exposition "Combien ça coûte" est de présenter aux habitants le véritable coût des politiques publiques à Sceaux dans ces différents domaines. Innovante dans sa démarche de transparence, l'exposition se veut pédagogique en présentant de manière infographique le coût de chaque prestation municipale pour les habitants et pour la collectivité, accompagné de textes explicatifs.

GARANTIR DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ

« Avec la suppression de la taxe d'habitation, plus de la moitié des habitants ne paient plus d'impôts locaux, ce qui en quelque sorte les éloigne de cette réalité toute simple : les politiques publiques ont un coût, et il est utile que les habitants le connaissent », souligne Philippe Laurent, maire de Sceaux. « J'ai donc décidé, à travers cette exposition, de présenter aux habitants le coût de l'action publique, et de montrer à travers plusieurs exemples qu'à chaque fois qu'un usager "consomme" un service public municipal, le tarif payé ne représente qu'une partie du coût réel. Le budget que nous votons tous les ans n'est pas seulement un acte comptable, mais aussi le moyen de financer les politiques publiques. Il n'y a pas de magie : l'action publique est payée en partie par l'usager, en partie par le contribuable local via ses impôts locaux et en partie par le contribuable national via la TVA et l'impôt sur le revenu. Et le rôle de la collectivité est de rendre le meilleur service public, au coût le plus juste. »

> contact presse

Pierre Michonneau - [01 41 13 32 86](tel:0141133286)

pierre.michonneau@sceaux.fr



[RETOUR À L'ESPACE PRESSE](#)



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :



DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

